

LOGEMENT SOCIAL

Le cadastre est enfin en marche

Pas moins de 4 500 logements sociaux seront audités cette année. Le cadastre n'est plus un fantôme. Mais les défis restent énormes.

Pascale SERRET

« Vos objectifs sont modestes. Ce qui les rend réalisables d'ici 4 ans. Moi, je préfère ça ! » Sous-entendu : « Je préfère ça aux promesses de vos prédécesseurs, Michel Daerden (PS) ou André Antoine (cdH) ». Le député MR Jean-Luc Crucke s'adresse au ministre wallon Jean-Marc Nollet (Écolo), au terme d'un débat en séance plénière sur le logement social. MR et Écolo se retrouvent assez complices sur ce terrain... Les errements dans le logement social wallon, c'était pas nous, M'sieur !

1. Les chiffres C'est Hervé Jamar (MR) qui se charge de la « compil », sur base du rapport de la Société wallonne du logement. La Wallonie compte 104 000 logements sociaux, qui hébergent 98 000 familles (un peu plus de 5 % des logements sont inoccupés). Pas moins de 32 000 familles sont en attente et la demande devrait augmenter de 40 % d'ici 2015.

2. La cacophonie Très en verve, l'opposition MR a savouré le spectacle de deux partenaires de la majorité (PS-cdH) se balançant quelques scuds. Alain Onkelinx (PS) critique la réforme initiée par l'ancien ministre du Logement André Antoine. « Si on continue comme ça, le secteur va droit dans le mur ! » Un discours jugé « inadmissible » par le député cdH Dimitry Fourny. Lui, il voit plutôt les trous dans le pantalon de Daerden : comme ce plan exceptionnel d'investissement d'un milliard €, mal consommé, mal appliqué. Alain Onkelinx se rebiffe : « Si on ne peut plus dire que certaines choses ne vont pas, mais où va-t-on ? » Du coup, Jamar conseille au ministre Écolo, 3e partenaire de la majorité, de prendre de la hauteur...

3. L'échec C'est ce qu'il fait, Nollet. Le MR réclame des chiffres ? Il les livre avec diligence. Il manque 30 000 logements. On en promettait 2 000 nouveaux par an. Or, de 2004 à 2009, on en a construit 3 720. On est loin des 12 000 attendus. « Quant à la réalisation des programmes d'ancrage communal, pour 2004-2006, on est à 148 logements terminés, soit 28 % du programme. Au terme de 2007-2008, on a 56 logements terminés, soit 2 % du programme », expose Jean-Marc Nollet. Sans critiquer son prédécesseur, il n'en mesure pas moins ses défaillances.

4. Les 10 % Il tire ses conclusions : atteindre l'objectif de 10 % de logements publics dans les communes, dans les 4 ans (décret signé Antoine), « c'est irréalisable. La construction a déjà du mal à suivre la rénovation d'un tiers du parc... » « Et les sanctions ? » interroge le MR. Le décret prévoit en effet des sanctions pour les communes qui ne jouent pas le jeu. Nollet fait la moue : « Pour tout dire, je ne vais pas mobiliser l'armée. Sauf si les communes se mettent hors jeu par choix idéologique. »

5. La décrépitude Florence Reuter (MR) a lu dans la presse la transcription d'une note confidentielle de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. On y avance un chiffre monstrueux : il faudrait 5,2 milliards € pour remettre à niveau l'ensemble du parc immobilier social wallon. « Soit plus de 80 % du budget wallon. Et encore, les montants sont peut-être

plus importants encore. On ne peut pas s'en rendre compte sans un cadastre. Et il ne sera pas prêt avant 2014 ! »

6. Le cadastre Pour Jean-Marc Nollet, ça n'a aucun sens de lancer de tels chiffres. « *Vous l'avez lue, cette note ? Non ? Dommage. C'est ce qu'elle indiquait justement : toute approche fine des besoins est empêchée par l'absence de cadastre !* » Florence Reuter s'en étouffe presque. « *C'est ce que je vous dis ! Il faut un cadastre !* » Justement, Nollet l'a déjà annoncé le 12 février dernier : le logiciel sera sélectionné dans quelques jours. Et dans la foulée, 4 500 logements seront audités : 1 500 à Tamines, 1 500 à Jambes et 1 500 à Ougrée. « *Cette année ! Pas en 2014 ! C'est sur la base de ce cadastre que je compte définir ma politique.* »